







Avaé est un service public de location longue durée de vélo à assistance électrique (VAE) créé par la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire. Sa gestion est confiée à Saumur Agglobus.

Ce service à la population vous permettra d'apprécier pleinement les avantages de ce mode de transport électrique, économique et écologique.

Avaé s'adresse prioritairement aux habitants et aux actifs de plus de 18 ans * des 47 communes qui composent le territoire de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire.



^{* 16} ans pour les jeunes en apprentissage ou équivalent

Comment fonctionne Avaé?

Il vous suffit de souscrire un **contrat de location d'une durée allant de 1 à 12 mois renouvelable** à l'espace Avaé situé Pôle Balzac à Saumur. Un vélo et l'ensemble de ses équipements vous seront alors remis.

40 €/mois 110 €/trimestre 360 €/an assurance incluse
tout équipé
maintenance comprise
de 1 à 12 mois

Pièces à fournir à l'ouverture du contrat :

- 1 pièce d'identité
- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois
- 1 relevé d'identité bancaire (autorisation de prélèvement pour le dépôt de garantie de 900 €, encaissé uniquement en cas de perte, de vol ou de forte dégradation du vélo)
- 1 attestation de responsabilité civile

Vous êtes salarié(e)?

Dans le cadre de vos déplacements domicile-travail, votre abonnement peut être **pris en charge à hauteur de 50%** par votre employeur Décrets n°2010-0676 et 2008-1501.







